



L'agenda 21

L'Agenda 21

Le développement durable... Imaginez !

Comment poursuivre le développement de nos pays, en partageant de façon plus équitable les richesses et les ressources naturelles et ne pas oublier une partie de la population ?

Comment stopper la destruction des ressources naturelles, indispensables à notre survie, et parvenir à léguer aux générations futures une planète viable ?

Cet enjeu immense est l'objet même du développement durable. Il nous oblige à tout revoir, dès aujourd'hui, car le temps presse.



Le 21^e siècle, c'est maintenant !

En 1992, à Rio, lors du Sommet de la Terre, le Monde s'est engagé à changer et à inscrire le développement durable dans son Agenda pour le 21^{me} siècle :

l'Agenda 21.

De plus, les pays signataires de la Déclaration de Rio ont engagé leurs villes à changer de cap et, à travers leurs propres Agendas 21, à se mettre au travail pour un développement plus durable au plus proche des citoyens.





Un Agenda 21, en clair ?

C'est une série d'actions à entreprendre afin d'améliorer les conditions de vie et de développement sur un territoire (pays, ville, communauté de communes, entreprise...) pendant une période définie (début et fin).

Et vous, vous signez quand ?!

La signature du Grand Lyon

Depuis plus de 10 ans, le Grand Lyon s'attache à davantage prendre en compte l'environnement dans ses politiques. Mais, c'est le 17 mai 2005 qu'il a officialisé son engagement dans le développement durable en signant son propre **Agenda 21***. Son programme comprend 86 actions dans les domaines de la cohésion sociale et du développement économique, de la diminution des gaz à effet de serre, de l'amélioration du cadre de vie et de la mobilisation pour le développement durable.

***Ce document est consultable sur www.grandlyon.com**

Pour parvenir à un développement réellement durable, chaque geste compte donc chacun de nous est concerné.

Vous pouvez agir en modifiant votre façon de consommer, les habitudes de votre vie quotidienne : moins consommer d'énergie, limiter votre production de déchets, penser aux conséquences de vos actes sur l'environnement.

Nous voulons tous d'un monde plus solidaire, d'un cadre de vie préservé, d'un environnement protégé...

Remplissez votre propre Agenda !

Comment s'y prendre ?

3 mois pour prendre de bonnes habitudes à la maison, au bureau, dans vos déplacements ou dans vos achats. Les réflexes acquis, vous pouvez passer à un nouveau chantier ou améliorer encore les choses !



De janvier à mars :
j'agis à la maison

Notre habitation est l'endroit idéal pour agir en famille, adopter de nouveaux comportements de consommation, économiser les énergies, trier nos déchets.

Jour 1 : j'éco-no-mise !!!

- je fais attention à l'eau, l'électricité... ;
- je baisse le chauffage d'un ou deux degrés ;
- j'achète des ampoules basse consommation ;
- je réutilise l'eau « perdue » pour l'arrosage (eau de pluie...) ;
- je mets moins de détergent ou de lessive ;
- j'utilise les « programmes éco ».

Jour 10 : je recycle !!

- je trie mes déchets TOUS-LES-JOURS en respectant les consignes ;
- je rapporte les médicaments inutilisés en pharmacie ;
- je donne les vêtements, jouets qui ne servent plus ;
- dans mon jardin, je transforme mes déchets verts en compost.

Jour 20 : j'opte pour des produits-qui-durent !

- j'utilise mon cabas plutôt que des sacs en plastique ;
- je me sers de chiffons, serpillières et éponges plutôt que d'essuie-tout ou de lingettes ;
- je choisis des produits rechargeables (berlingots, piles...) ;
- je répare au lieu de jeter.



**D'avril à juin :
j'agis au travail**

**8 heures par jour en moyenne,
notre lieu de travail est le
théâtre de nombreuses
activités sur lesquelles
s'interroger.**

**De nouvelles méthodes,
décidées conjointement,
peuvent constituer un projet
d'équipe et une occasion
de promouvoir l'entreprise
sous un nouvel angle.**

Jour 1 : j'éco-no-mise !!!

- j'ajuste le nombre de photocopies à mes besoins ;
- j'utilise les deux faces du papier (recto-verso, brouillons) ;
- j'éteins les lumières derrière moi ;
- je ne laisse pas l'ordinateur en veille à mon départ ;
- je surveille la température : moins de chauffage ou de climatisation.

Jour 10 : je suis responsable de mes déchets !!

- je trie le papier, les piles, les cartouches ;
- halte aux gobelets en plastique, j'apporte ma tasse ;
- je n'abuse pas du mailing et je mets à jour mes fichiers pour éviter les courriers inutiles ;
- artisan ou commerçant, je me renseigne sur le circuit de recyclage local auprès du Grand Lyon.

Jour 20 : je change certaines habitudes et je choisis mes fournisseurs !

- j'opte pour des cartouches d'encre, des piles rechargeables ;
- je privilégie les entreprises ISO 14000, norme qui atteste de la prise en compte de l'environnement ;
- je m'assure des conditions sociales mises en place par mes fournisseurs à l'étranger ;
- j'anticipe mes commandes ou envois : l'urgence implique des conditions de transport particulières et plus polluantes (courrier ou transporteur spécialement mobilisé pour une course unique, avion plutôt que bateau...) ;
- je paie le juste prix : le « toujours moins cher et toujours plus vite », cela implique souvent de mauvaises conditions de travail pour les ouvriers situés au bout de la chaîne.



**De juillet à septembre :
j'agis dans mes
déplacements
quotidiens**

Accusée de toutes les pollutions, d'augmenter l'effet de serre, la voiture reste encore le mode de transport majoritaire. Pourtant, nombre de trajets pourraient être effectués d'une autre façon, plus économique et écologique. Faites le test sur certains trajets !

Jour 1 : j'éco-no-mise !!!

- je ralentis et j'adopte une conduite plus souple pour réduire ma consommation ;
- en ville, j'opte pour un petit véhicule plutôt qu'une grosse berline ou un 4X4 (40% de carburant en plus) ;
- j'évite la climatisation, rarement nécessaire, énergivore et polluante ;
- je marche pour des parcours de moins de 3 km (1 km = 10 à 15 minutes de marche) ; Quel gain de temps comparé au temps nécessaire pour se rendre jusqu'au parking ou garage, aux difficultés de circulation et de stationnement. Et quelles économies !!!

Jour 10 : j'innove !!

- véhicules hybrides, électricité, GPL, biocarburant... : il n'y a pas que l'essence ou le gasoil dans la vie ! ;
- je choisis une boîte automatique, plus économique dans les embouteillages ;
- en centre ville, je loue un vélo grâce au système Vélo'v du Grand Lyon ;
- avec Pedibus, mes enfants vont à pied à l'école, en toute sécurité.

Jour 20 : je voyage groupé et j'oublie ma voiture !

- les transports en commun, c'est moins de stress ;
- à pied, en vélo ou en roller, c'est la forme assurée ;
- et le co-voiturage, c'est l'occasion de discuter entre collègues ;
- les jours de grosse chaleur, je laisse impérativement la voiture au garage pour ne pas augmenter la pollution en ville.



Jour 1 : je lis les étiquettes !!!

- pour reconnaître les écolabels qui garantissent la protection de l'environnement ;
- pour reconnaître les produits alimentaires issus de l'agriculture biologique, plus respectueuse de l'environnement ;
- pour reconnaître les produits du commerce équitable, mieux payés aux producteurs ;
- pour savoir ce que je mange, l'étiquette indiquant dans l'ordre décroissant les produits présents dans l'aliment...

Jour 10 : j'achète local et je paie le juste prix !!

- je vais au marché, acheter directement aux producteurs ;
- je rends plus souvent visite aux commerçants du quartier ;
- je choisis des produits issus du commerce équitable ;
- en vacances à l'étranger, je respecte les mêmes pratiques d'éthique et d'achat équitable

D'octobre à décembre : j'agis dans mes achats

La fin d'année, c'est le bon moment pour faire le point, dresser la liste des bonnes résolutions... et remplir son nouvel Agenda !!!

La mondialisation, la production croissante de déchets, la mal bouffe, l'exploitation d'ouvriers, les OGM, les pollutions industrielles, l'exploitation intensive des ressources naturelles... tous ces problèmes pointés du doigt sont aussi étroitement liés à nos choix de consommation. S'informer, changer certaines habitudes... cela fera bouger les choses.

Jour 20 : j'évite le sur-emballage !

- je choisis les yaourts, biscuits... qui ont le moins d'emballage ;
- je refuse les sacs en plastique (y compris dans les boutiques et grandes enseignes) ;
- j'évite les portions individuelles pour préférer le format « familial » ;
- je refuse les publicités dans ma boîte aux lettres.



Allez plus loin et faites-nous part de vos actions

Pour améliorer nos comportements, échangeons nos idées !
Faites-nous part d'une action originale ou d'une astuce plus respectueuse de l'environnement par mail à :

agenda21@grandlyon.org.

Les idées innovantes seront diffusées sur le site internet du Grand Lyon : **<http://www.grandlyon.com>**

Constituez votre "tribu" !

Une famille, des collègues, un groupe d'amis, les voisins d'un immeuble... A plusieurs, on s'encourage et on se donne des tuyaux. Et surtout, nos changements de comportements ont plus d'impact.

Quelques sites
où piocher de l'info...

L'Agenda 21 du Grand Lyon :

<http://www.grandlyon.com/agenda-21.2015.0.html>

La Fondation Nicolas Hulot :

<http://www.planete-nature.org/>

L'Agence de l'Eau :

<http://www.lesagencesdeleau.fr/>

L'ADEME : **<http://www2.ademe.fr>**

Calculez votre score en tant qu'éco-citoyen :

http://www.wwf.fr/empreinte_ecologique/index.htm

GRANDLYON

Communauté urbaine de Lyon

20 rue du Lac - 69003 Lyon

Tél. 04 78 63 40 40 - www.grandlyon.com